

A dark blue vertical bar is on the left side of the page. A blue arrow points from the right side of this bar towards the title.

# Rapport de mission

**Appui d'appoint du Réseau International de Formation Agricole et Rurale (FAR) au profit du projet de structuration et l'amélioration de la formation agricole rurale et de l'insertion (SAFARI)**

Several thin, curved lines in shades of blue and grey originate from the bottom left corner and extend upwards and to the right.

**Magloire Kodjo Agbegnido**, Consultant Sénior

**Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA** , Consultante Junior

Juin, 2019

## Table des matières

Acronymes.....	2
1 Contexte de la mission .....	1
2 Déroulement de la mission et démarche méthodologique .....	2
3 Les principaux résultats et livrables de la mission .....	3
3.1 Pour la classification des centres de FAR .....	3
3.2 Critères d'éligibilité des projets d'investissement des CFAR intermédiaires et dynamiques .	6
3.3 Projet d'investissement et contrat avec les CFAR.....	11
3.4 Recrutement d'un bureau d'étude international en appui au projet SAFARI.....	11
4 Conclusion et perspectives.....	11
1. Fiche d'identité synthétique du projet.....	17
2. Contexte et justification du projet .....	17
3. Cadre logique du projet.....	17
4. Calendrier des activités .....	20
5. Financement du projet .....	20
6. Ventilation des coûts estimés par type de projet .....	20
4.1.....	23
I- Mandat de l'expertise technique internationale (ETI) perlée.....	23
II- Durée de la mission de l'expert.....	26
III- Positionnement de l'ETI .....	26
IV- Profil attendu de l'expert perlé .....	26
V- Livrable de la mission .....	26
VI- Moyens logistiques.....	27

## Liste des annexes

Annexe 1: Fiche d'identification des CFAR.....	12
Annexe 2 : Canevas de projet d'investissement .....	17
Annexe 3 : Convention type MAPAH et CFAR .....	21
Annexe 4 : Termes de référence pour le recrutement d'un bureau d'étude international.....	21

## Acronymes

AFD	Agence Française pour le Développement
APCFAR	Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale
CFAR	Centre de Formation Agricole et Rurale
FAR	Formation Agricole et Rurale
MAPAH	Ministère de l'Agriculture de la Production Animale et Halieutique
METFIP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
SAFARI	Structuration, Amélioration de la Formation Agricole et Rurale et de l'Insertion
RIFAR	Réseau International Formation Agricole et Rurale

## 1 Contexte de la mission

### 1.1 Contexte et justification de la prestation

La prestation s'inscrit dans le cadre des appuis perlés à travers le Réseau FAR pour appuyer l'équipe du projet Structuration, Amélioration de la Formation Agricole et Rurale et de l'Insertion (SAFARI) financé par l'AFD au Togo.

En effet, l'Etat togolais a bénéficié de l'appui financier de l'AFD pour la rénovation de son dispositif de formation agricole et rurale et a mis en œuvre le projet SAFARI dont la gestion a été confiée au Ministère de l'Agriculture de la Production Animale et Halieutique (MAPAH). Le projet SAFARI vise à (i) améliorer l'offre de formation agricole et rurale ; (ii) contribuer à la mise en place d'un dispositif pérenne de financement de la FAR et de l'insertion / installation et (iii) renforcer le pilotage du dispositif de FAR.

L'activité demandée est un appui ponctuel à l'équipe du projet SAFARI dont l'objectif global est de contribuer à la mise en œuvre du projet notamment sur un certain nombre de dossiers urgents, en attendant la mise à disposition d'un assistant technique à maîtrise d'ouvrage. L'appui sollicité a permis de mettre à disposition du Togo, un binôme d'experts (senior et junior) pour appuyer l'équipe du projet sur des dossiers techniques, de gouvernance et de stratégie du projet.

### 1.2 Rappel sur les TDR de la mission

La mission consiste essentiellement à appuyer l'équipe du projet sur des dossiers techniques, de gouvernance et de stratégie du projet.

Le Consultant Senior est chargé de la coordination de l'ensemble des activités de la mission et spécifiquement de la :

- Structuration des modalités de mise en œuvre de l'appui aux centres (acquisition des équipements, construction des infrastructures pour les centres les plus dynamiques) ;
- Elaboration d'un modèle de convention type entre chaque CFAR bénéficiaire et le MAPAH ;
- Appui à l'élaboration des TDR, AMI et DP pour le recrutement d'un bureau international d'études en charge de fournir des appuis spécialisés au projet SAFARI.

Le consultant junior travaille en étroite collaboration avec le Consultant senior et se voit attribué les principales activités suivantes :

- L'ajustement/finalisation de la grille de classification des CFAR par rapport aux différentes catégories d'appui du projet ;
- La proposition d'un canevas d'élaboration de projet d'investissement au profit des CFAR
- L'appui au Consultant senior à l'élaboration des critères d'éligibilité des projets d'investissement des CFAR intermédiaires et dynamiques ;
- L'ajustement/validation des appuis à destination de l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR)

Les principaux résultats et livrables attendus de la mission sont notamment :

- Les critères de classification des CFAR et leurs critères d'éligibilité aux différentes catégories d'appui du projet ;
- Les critères d'éligibilité des projets d'investissement des CFAR intermédiaires et dynamiques ;

- Un canevas de présentation d'élaboration de projet d'investissement au profit des CFAR ;
- Un modèle de convention type entre chaque CFAR bénéficiaire et le MAEP ;
- Les modules de formation nécessaires à la mobilisation et implication des responsables et des formateurs des CFAR ;
- Un TDR, AMI et DP pour le recrutement d'un bureau international d'études en charge de fournir des appuis spécialisés au projet SAFARI ;
- Un plan d'action pour les appuis à destination de l'APCFAR

Il faut noter que compte tenu du temps limité de la prestation, l'équipe SAFARI a recommandé à l'équipe de consultants de différer la livraison de certains documents, car ils requièrent plus de temps pour être travaillés en profondeur, vu qu'il s'agit des documents qui requièrent une certaine qualité de contenu qu'il n'est pas possible de produire en un temps record. L'équipe de consultants et l'équipe de projet vont travailler de concert sur ces éléments en dehors de temps de prestation. Il s'agit notamment de la

- Structuration des modalités de mise en œuvre de l'appui aux centres (acquisition des équipements, construction des infrastructures pour les centres les plus dynamiques) ;
- **Finalisation des modules de formation à l'endroit des formateurs des centres agricoles**

## 2 Déroulement de la mission et démarche méthodologique

La mission s'est déroulée en deux principales phases de Mars à Mai 2019. L'approche méthodologique adoptée pour la conduite de la mission est une approche concertée, participative, multi acteurs et inclusive.

La première phase a été consacrée à la production des différents livrables répartis en deux catégories :

- a. Livrables nécessitant l'interaction avec les acteurs intervenant dans le système de la FAR au Togo (acteurs de la gouvernance de la FAR à l'échelle nationale, les Responsables de centre etc) pour leur production et validation :
  - Critères de classification et d'éligibilité des CFAR aux différentes catégories d'appui du projet;
  - Critères d'éligibilité des projets d'investissement des CFAR intermédiaires et dynamiques ;
  - Canevas de présentation d'élaboration de projet d'investissement au profit des CFAR ;
  - Modèle de convention type entre chaque CFAR bénéficiaire et le MAPAH
  - Appuis à destination de l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR)
- b. Livrable produit uniquement à distance
  - TDR, AMI et DP relatifs au recrutement d'un bureau d'études international en charge de fournir des appuis spécialisés au projet SAFARI

La seconde phase consistait en une mission d'appui sur le terrain. Cette phase s'est déroulée à Lomé couplée avec la visite de 4 CFAR du 05 au 16 mai inclus. Les principaux objectifs assignés à cette étape sont (i) d'ajuster / finaliser les livrables produits durant la première phase ; (ii) d'appuyer l'équipe du projet SAFARI dans la classification des CFAR et la détermination des appuis à destination de ces centres. Il s'agit de l'évaluation des CFAR à travers le dépouillement de leurs fiches d'identification suivi de visite de centres.

### 3 Les principaux résultats et livrables de la mission

#### 3.1 Pour la classification des centres de FAR

Les CFAR ont été évalués sur les critères renseignés dans leurs fiches d'identification (cf. Annexe 1).  
Les critères d'annotation sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Critères d'annotation des CFAR

Critères d'annotation	Points max
<b>Existence d'agrément ministériel</b>	<b>10 pts</b>
	Si oui (METFPI) = 10 pts
	Si oui (autres structures) = 5 pts
	Si non = 0 pt
<b>Nb d'années d'expériences en matière de FAR</b>	<b>10 pts</b>
	Si plus de 5 ans = 10 pts
	Si plus de 3 à 5 ans = 5 pts
	Si moins de 3 ans = 2 pts
<b>Existence d'Organe de gouvernance (Conseil d'Administration, Conseil de Surveillance)</b>	<b>20 pts</b>
	Si oui = 20 pts
	Si non= 0 pt
<b>Existence d'un manuel de procédure administrative et comptable</b>	<b>20 pts</b>
	Si oui = 20 pts
	Si non= 0 pt
<b>Existence d'un projet d'école ou projet de centre</b>	<b>20 pts</b>
	Si oui = 20 pts
	Si non= 0 pt
<b>Existence d'un numéro de compte dans une IF</b>	<b>10 pts</b>
	Si oui = 10 pts
	Si non = 0 pt
<b>Existence d'activité de formation</b>	<b>30 pts</b>
	Production animale = 4pts
	Production végétale = 4pts
	Transformation agro-alimentaire = 5pts
	Mécanisation agricole = 5pts
	Maîtrise de l'eau = 3pts
	Formations Transversale (entrepreneuriat...)= 6pts
Autres formations agricoles = 3pts	
<b>Types de formation</b>	<b>20 pts</b>
	Initiale/qualifiante = 10 pts

	Continue/carte/modulaire = 10 pts
<b>Corps enseignant</b>	<b>10 pts</b>
	Plus de 3 permanents= 10 pts
	Entre 1 et 3 permanents= 5 pts
	Pas de permanents = 2 pts
<b>Effectifs des apprenants</b>	<b>20 pts</b>
	Si l'effectif croit entre 30-50%= 20 pts
	Si l'effectif est stable = 10 pts
	Si l'effectif baisse = 0 pt
<b>Existence de partenariat technique et financier</b>	<b>20 pts</b>
<b>Partenaires techniques</b>	<b>10 pts</b>
	Si au moins 2 = 10 pts
	Si un seul = 5 pts
	Si inexistant = 0 pt
<b>Partenaires financiers</b>	<b>10 pts</b>
	Si au moins 2 = 10 pts
	Si un seul = 5 pts
	Si inexistant = 0 pt
<b>Existence d'un mécanisme post formation et insertion</b>	<b>20 pts</b>
	Si appui technique (accompagnement technique)= 5 pts
	Si appui financier aux apprenants= 5 pts
	Si appui matériel (dons de kits d'installation)= 5pts
	Existence d'un partenariat pour l'appui des apprenants= 5 pts
<b>Foncier</b>	<b>20 pts</b>
	Titre foncier disponible = 20 pts
	Reçu de vente= 10pts
	Contrat de location=10 pts
	Attestation de donation= 10pts
<b>Infrastructures</b>	<b>40 pts</b>
<b>Salles de cours</b>	<b>20 pts</b>
	Au moins 2 classes de cours= 20 pts
	Moins de 2 classes de cours=10 pts
<b>Unités pédagogiques</b>	<b>10 pts</b>
	Si plus de 4 unités pédagogiques= 10 pts
	Si 2 à 3 unités pédagogiques=5pts
	Si une seule unité pédagogique=2pts
	Si aucune unité pédagogique=0pt
<b>Dortoirs</b>	<b>10 pts</b>
	Si capacité d'accueil en internat supérieure à 30 = 10 pts
	Si capacité d'accueil en internat inférieure à 30 = 5 pts
<b>Sources de financement du CFAR</b>	<b>30 pts</b>
	Formations diverses=15pts
	Les productions=10pts

	Prestations diverses (consultations, appuis conseils, prestation de services)=5pts
<b>TOTAL</b>	<b>300 pts</b>

Conformément à la grille de notation des CFAR ayant obtenu un score inférieur à **150 points** sont déclarés des CFAR fragiles ; ceux ayant un score compris entre **150 points et 200 points** sont déclarés des **CFAR intermédiaires** et les CFAR ayant obtenu un score **supérieur à 200 points** sont déclarés des **CFAR dynamiques**.

La répartition des CFAR dans les trois catégories est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Classification des CFAR

Catégorie	Nombre	Noms des CFAR
Dynamique	4	INFA, CIDAP, FAZAO, CARTO
Intermédiaire	11	ONG AMEPT, CEFOPREL, YMCA, Espace KADOMA, CFTP Gamé, CFAIA, Centre Aqua-Reform, Bonita Haus, IAJ, CFTP Tchamba, CFIJ
Fragile	29	CADIAAN, CIMA, MFR Manga, Ferme Essowereou, Ferme Ma Joie, Ferme Nkpeboni, Ferme Pain de vie, Ferme PIRENATOU, SALEM TOGO, Ferme Capable plus (Sotouboua), Ferme capable plus (Kpete kpete), MFR Dampiong, MFR Lama Tessi, SATH AGRO BUSINESS, SWEET, TOGO FOOD, JUMAU ITA, BUYUMBA SPACE, CADO, MFR Koutoukpa, CAPED, CEPAAD, MFR Nangbeni, CFTS Comienas, FERME ALBARAKA, CADETE, CAP7, CEFA, CFAPE
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	

A l'issue de l'évaluation des centres, les critères de classification les plus valant pour les CFAR sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Critères de classification des CFAR

Critères de classification	Dynamique	Intermédiaire	Fragile
<b>1. Existence d'agrément ministériel</b>	OUI par METFP	OUI par METFP	OUI par autres structures
<b>2. Existence d'Organe de gouvernance (Conseil d'Administration, Conseil de Surveillance)</b>	Obligatoire	Obligatoire	
<b>3. Existence d'un manuel de procédure administrative et comptable</b>	OUI	OUI	

<b>4. Existence d'un projet d'école ou projet de centre</b>	OUI	OUI	
<b>5. Existence d'activité de formation</b>	Au moins 6 activités de formation	Entre 4 et 5 activités	Moins de 4 activités
<b>6. Types de formation</b>	Formation initiale ET formation continue	Formation initiale OU formation continue	Formation modulaire/à la carte
<b>7. Corps enseignant</b>	Au moins 5 permanents obligatoires	Entre 3 et 5 permanents obligatoires	Permanents ou non
<b>8. Effectifs des apprenants</b>	Au moins 100 en 2018	Entre 50 et 100 apprenants en 2018	Moins de 50 apprenants en 2018
<b>9. Existence de partenariat technique et financier</b>	Obligatoire pour les deux types de partenariat	Partenaire technique ou partenaire financier	Partenaire technique ou partenaire financier
<b>10. Existence d'un mécanisme post formation et insertion</b>	Obligatoire		
<b>11. Statut du foncier</b>	Titre foncier obligatoire	Reçu de vente, contrat de location/bail, attestation de donation	
<b>12. Infrastructures</b>			
Salles de cours	Au moins 3 salles de 30 places	2 salles de 30 places	1 salle
Unités pédagogiques	Au moins 4 unités	Entre 2 et 3 unités	Entre 1 et 2 unités
Dortoirs	Plus de 30 places	Entre 15 et 30 places	Moins de 15 places
<b>13. Sources de financement du CFAR</b>	Formation, production, prestation de service, autre partenaire financier	Formation , production	Formation OU production

### 3.2 Critères d'éligibilité des projets d'investissement des CFAR intermédiaires et dynamiques

Tableau 4 : Critères d'éligibilité des projets d'investissement

	Types de projet éligibles		Dépenses éligibles	Conditions d'éligibilité
<b>CFAR intermédiaires et dynamiques</b>	Amélioration de la gestion et fonctionnement du centre	Projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mise à jour du projet d'établissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le centre doit disposer d'un projet d'établissement préétabli</li> </ul>
		Appui à la gestion du centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Consolidation de la gestion administrative</li> <li>· Formation du personnel administratif</li> <li>· Elaboration et mise à jour de manuel de procédure comptable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'investissement doit permettre au centre d'améliorer sa gestion</li> <li>· Le centre doit disposer d'un effectif suffisant de personnel administratif et financier</li> </ul>
		Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Appui à la mise en place d'un système de gouvernance efficace</li> </ul>	
		Modèle économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Elaboration d'un business plan</li> <li>· Renforcement de capacités du personnel pour l'actualisation du modèle économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le modèle économique proposé doit être viable pour le centre</li> <li>· Les activités du centre doivent être bien déterminées et jugées rentables</li> </ul>
	Renforcement de capacités	Formation et recyclage des formateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session de recyclage des formateurs (prestation de service externe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les objectifs de la formation/recyclage doivent être bien définis</li> </ul>

		Renforcement de capacité des responsables du centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session de formation (leadership, management, pédagogie etc) des Directeurs et Responsables de formation (prestation de service externe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le centre doit justifier la mise à niveau de ses formateurs ainsi que l'amélioration de la qualité de son offre de formation</li> <li>· Le centre doit procéder à un diagnostic des compétences de ses formateurs (permanents/titulaires) et disposer d'un plan de formation</li> </ul>
	Amélioration de la qualité de formation	Ingénierie de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mise à jour des offres de formation</li> <li>· Réalisation d'une étude diagnostique des besoins en formation</li> <li>· Révision des modules de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le centre doit définir les objectifs de la rénovation de ses offres de formation</li> <li>· Le centre doit disposer d'une démarche claire et définie dans l'actualisation et la révision de ses modules de formation</li> </ul>
		Amélioration de la pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Elaboration d'outils pédagogiques (fiches pratiques, supports de cours numériques)</li> </ul>	
	Certification	Agrément du centre et formalisation de la certification	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Demande d'agrément du centre</li> </ul>	
	Appuis à l'insertion post formation	Mise en place d'un dispositif d'orientation des jeunes formés	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Recrutement de personnel dédié à l'orientation post formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les objectifs du suivi post formation doivent être bien définis et le centre doit pouvoir justifier l'importance de cette composante d'activité</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mise en place de base de données des étudiants sortant</li> <li>· Mise en place d'unité de suivi post formation (orientation des formés, suivi de la mise en œuvre des projets professionnels des formés, partenariat avec les acteurs du territoire de type microfinance, OPA, privés etc)</li> </ul>	
	Equipements		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Matériels agricoles (tracteur, motoculteur etc) y compris leur entretien</li> <li>· Intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires etc)</li> <li>· Equipements pour les ateliers (agroalimentaires, artisanaux) et les sites de démonstration</li> <li>· Equipements de l'internat (lits, meubles etc)</li> <li>· Equipements pour l'auto construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Le centre doit justifier l'amélioration significative de la qualité des cours pratiques</li> <li>· L'investissement en matériels doit permettre au centre de diversifier ses activités (réalisation de prestation de service) et ses sources de revenu</li> </ul>

	Réhabilitation		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Réhabilitation des salles de cours</li> <li>· Réhabilitation des infrastructures pour l'internat des apprenants (dortoirs, sanitaires, réfectoire)</li> <li>· Réhabilitation des ateliers et des unités pratiques</li> <li>· Réhabilitation des bâtiments administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'investissement doit permettre l'amélioration de la qualité de la formation, notamment les cours pratiques et la mise en situation professionnelle</li> <li>· La réhabilitation doit améliorer les conditions d'accueil des apprenants et l'attractivité du centre</li> </ul>
<b>CFAR dynamiques</b>	Construction		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Construction de bâtiments administratifs</li> <li>· Extension des salles de cours</li> <li>· Construction d'ateliers pratiques (hall technologique, unité de transformation agroalimentaire, ateliers artisanaux etc)</li> <li>· Extension des dortoirs</li> <li>· Mise en place de ferme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'investissement doit augmenter significativement la capacité d'accueil du centre</li> <li>· Le centre doit disposer de foncier ou à minima avoir la possibilité d'acquérir du foncier pour son extension</li> </ul>

### **3.3 Projet d'investissement et contrat avec les CFAR**

A l'issue de la classification des CFAR en trois catégories, chaque centre est tenu d'élaborer son projet d'investissement afin de bénéficier de l'appui du projet SAFARI. Le projet d'investissement se base sur les besoins exprimés par le centre et renseignés dans leur fiche d'identification (cf. Annexe 1). La mission appuie les centres à l'élaboration de ces projets par la mise à disposition d'un canevas co-construit avec l'équipe de coordination du projet (cf. Annexe 2).

Les appuis du projet à destination des centres se concrétisent par un contrat passé entre le Ministère et le CFAR. La mission a appuyé l'élaboration de ce contrat type entre MAPAH/DFDTOPA et le centre de formation.

Le document est présenté en Annexe 3 du présent rapport.

### **3.4 Recrutement d'un bureau d'étude international en appui au projet SAFARI**

En vue d'opérationnaliser le plus rapidement les activités du projet et en complément de l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage recrutée, il est prévu le recrutement d'un cabinet d'expertises techniques perlées accompagnant le MAPAH en fournissant une prestation d'expertise internationale en ingénierie de formation agricole et rurale. La mission a accompagné la finalisation du premier draft des termes de références relatives au recrutement d'un bureau d'étude pour une expertise perlée.

Le document est présenté en Annexe 4 du présent rapport.

## **4 Conclusion et perspectives**

La mission a permis au projet de procéder à la première étape de classification des CFAR en trois catégories : centres dynamiques, centres intermédiaires et centres fragiles. Les différents livrables produits permettent par ailleurs d'appuyer la coordination à entamer les prochaines étapes pour le financement des projets d'investissement des CFAR.

En termes de perspectives et de suite à donner, la mission avance les propositions suivantes, sous réserve de validation par l'équipe du projet, l'AFD ainsi que les différentes instances concernées par la mise en œuvre de SAFARI :

- l'organisation d'un atelier avec tous les CFAR identifiés : les objectifs sont de (i) présenter les résultats de l'évaluation et de la classification des centres ainsi que les appuis éligibles pour chaque catégorie ; (ii) présenter le canevas de projet d'investissement afin que les CFAR eux-mêmes puissent établir leur propre projet et leur demande de financement auprès de SAFARI
- des visites de centre en vue d'un appui spécialisé pour ceux qui expriment des besoins d'accompagnement en élaboration de projet d'investissement. Il s'agit entre autres d'appuyer les centres à formuler et prioriser leurs besoins conformément aux appuis du projet auxquels ils sont éligibles
- La finalisation des modules de formation
- La validation du manuel de structuration des modalités de mise en œuvre de l'appui aux centres (acquisition des équipements, construction des infrastructures pour les centres les plus dynamiques).

1. Identité de la structure						
Nom et sigle						
Date de création						
Numéro d'enregistrement ou agrément						
Classe/statut du centre (Public, privé de type Association/ONG, Confessionnel, Entreprise)						
Coordonnées du centre		BP				
		Tél 26 65 02 51/52				
		E-mail				
		Site web				
		Coordonnées GPS				
Adresse complète des responsables du centre						
Nom et prénoms du P CA : NANBANG-KOGNOLEMA Marira		Nom et prénom du Directeur du centre :		Nom et prénom du Directeur pédagogique :		
BP	80	BP 80		BP 80		
Tél		Tél		Tél		
E-mail		E-mail		E-mail	pierreagbonounotor@gmail.com	
2. Objectifs/Buts du centre						
3. Localisation géographique						
	Région	Préfecture	Canton	Localité	Zones d'intervention	Coordonnées GPS
Siège social						
Antennes, sites						
4. Mode de gestion et de gouvernance du centre						
Existence d'Organe de gouvernance (Conseil d'Administration, Conseil de Surveillance.) (Si oui, remplir les cases ci-dessous)		Existence d'un manuel de procédure (Si oui, remplir les cases ci-dessous)		Existence d'un projet d'école ou projet de centre (Si oui, remplir les cases ci-dessous)		
CA	Nombre de membres	6	Date de l'élaboration du document	Juillet 1984	Date de l'élaboration	
	(Remplir l'annexe 1 avec l'identité complète des membres du CA)					
	Nombre de réunions statutaires des 3 dernières années	3				
CS	Nombre de membres		Date de validation du document		Date de validation	
	(Remplir l'annexe 1 avec l'identité complète des membres du CS)					

	<b>Nombre de réunions statutaires tenues au cours des 3 dernières années</b>		Date de révision ou de mise à jour du document		Date de révision ou de mise à jour	
<b>Autres</b>						
<b>Doc Plan d'affaire</b>						
<b>Le centre dispose-t-il d'un numéro de compte ?</b>		<b>Si OUI</b>				
<b>5. Fonctionnement du centre</b>						
<b>Par domaines de formations principales préciser les thématiques de spécialisation</b>		<b>Nombre de formés sur les 3 dernières années par domaine ou spécialité</b>		<b>Nombre de formés insérés par domaine ou spécialité</b>	<b>Type de formation par spécialité (qualifiante, modulaire ou à la carte)</b>	
1	-Production animale -Volailles -Porciculture -Bovins - Ovins -Elevage de poissons -Production de miel					
2	-Production végétale -Maraîchage -Séchage -production céréales -Pépinière arboricole -Production de champignons					
3	Transformation agro-alimentaire -Pâtisserie -Séchages de fruits et légumes -Art ménager					
4	Mécanisation agricole <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture attelée</li> </ul>					

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail du sol</li> <li>• Génie rural</li> </ul>							
5	Maîtrise de l'eau <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de stockage des eaux</li> </ul>							
6	Formations Transversales <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepreneuriat</li> <li>• Gestion de l'environnement</li> <li>• Genre</li> </ul>							
7	Autres : Programmes Vacance Utile							
<b>6. Informations sur le corps enseignant</b>								
<b>Nombre de cadres</b>		<b>Féminin</b>		<b>Masculin</b>				
<b>Nombre de formateurs</b>		<b>Féminin</b>		<b>Masculin</b>				
<b>Nombre d'enseignants externes</b>		<b>Féminin</b>		<b>Masculin</b>				
Remplir en annexe 2, la liste complète des formateurs du centre								
<b>7. Informations sur les certifications</b>								
<b>Types de formations</b>	<b>Public cible</b>	<b>Durée</b>	<b>Profil d'entrée</b>	<b>Profil de sortie</b>	<b>Diplôme ou titre professionnel obtenu</b>			
Diplômante								
Modulaire								
Carte								
<b>8. Evolution des effectifs des apprenants sur les 5 dernières années</b>								
<b>Type de formation</b>	<b>Diplômante ou initiale</b>			<b>Modulaire ou continue</b>				
<b>Année</b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>T</b>	<b>H</b>	<b>F</b>			
<b>2014</b>								
<b>2015</b>								
<b>2016</b>								
<b>2017</b>								
<b>2018</b>								
<b>9. Financement et partenariat</b>								
<b>Partenaires</b>	<b>Types d'appuis/mécanisme d'appui</b>				<b>Fréquence des appuis</b>			<b>Montant estimé des appuis (FCFA)</b>
	<i>Technique</i>	<i>Financier</i>	<i>Matériel</i>	<i>Autres</i>	<i>Mensuel</i>	<i>Trimestriel</i>	<i>Annuel</i>	
Partenaire 1 :								
Partenaire 2 :								
Partenaire 3 :								

	Universités	GIZ	X	-	-	-	-	16.408.681
<b>10. Mécanisme post-formation et insertion</b>								
<b>Existence d'un mécanisme d'enregistrement des apprenants (Si oui, préciser le type en cerclant celui qui convient)</b>			<b>Existence d'un mécanisme d'appui à l'insertion (Si oui, préciser en cerclant celui qui convient)</b>			<b>Existence d'un partenariat pour l'appui des apprenants</b>		
Manuel (papier)	Informatisé	Autres  Téléphone	Appui technique (accompagnement technique)	Appui financier aux apprenants	Appui matériel (dons de kits d'installation)	Oui	NON	
						Si oui, donner le nombre des partenaires		
<b>11. Foncier</b>								
<b>Statut</b>	<b>Superficie du site (ha) (Fournir le numéro du titre foncier pour la parcelle acquise et une copie du contrat de bail pour la parcelle baillée) Capacités</b>				<b>Exploitation du terrain</b>			
Acquis (ha)		N° du TF : En cours		Superficie bâtie (ha)				
Baillé (ha) Location		Date de signature du contrat :		Superficie dédiée aux activités pédagogiques (ha)				
Total (ha)				Superficies disponibles pour des extensions futures (ha)				
<b>12. Infrastructures et équipements de formation</b>								
<b>Types d'équipements</b>	<b>Année d'acquisition</b>	<b>Nombre</b>	<b>Capacités</b>	<b>Etat (neuf ou délabré)</b>	<b>Mode d'acquisition ( autofinancé ; source externe)</b>			
Salle de cours								
dortoirs								
Bloc administratif								
Sanitaires								
Réfectoires								
Infirmierie								
Autres boîte à pharmacie/ petite unité de soin								
<b>13. Unités pédagogiques</b>								
<b>Unités pédagogiques</b>		<b>Description</b>	<b>Nombre d'apprenants par session de formation</b>		<b>Etat</b>	<b>Nombre d'encadreurs par unité</b>		

<b>14. Chiffres d'affaire du centre</b>				
<b>Sources d'entrée d'argent pour le centre</b>		<b>Nombre</b>	<b>Montant annuel des entrées (F CFA)</b>	<b>Affectations des entrées</b>
<b>Formations diverses</b>	<b>Diplômante</b>			
	<b>Modulaire</b>			
	<b>A la carte</b>			
<b>Prestations diverses</b>				
<b>Consultation</b>				
<b>Autres (à préciser) Recette des sous-produits agricoles transformés, volailles, semence</b>				
<b>15. Perspectives d'évolution du centre pour répondre aux besoins en formation au niveau de son territoire</b>				
<b>Problèmes et défis du centre (par ordre d'importance)</b>				
<b>Problème n°1 : Site ouvert et exposé non sécurisé</b>				
<b>Problème n°2 : Manque d'infrastructures pédagogiques et de suivi des apprenants</b>				
<b>Problème n°3 : Manque d'équipements et de matériel didactique</b>				
<b>Problème n°4 Manque de personnel</b>				
<b>Problème n°5 Manque d'équipement d'agro transformation</b>				
<b><u>Commentaires, observations et autres informations pertinentes à transmettre, joindre si possible photos pour illustrer certaines situations ou informations</u></b>				

## Description du centre

Dénomination du centre : *nom et type de l'organisation*

Siège social :

Statut juridique : *association, ONG...*

Date de création :

Type (s) d'activité :

Contact : *nom et numéro de téléphone du premier responsable du projet*

### 1. Fiche d'identité synthétique du projet

Nom du projet : *titre explicite du projet*

Objet du projet : *type (s) d'action prévu*

Zone d'intervention : *localité /commune /région*

Coût total : *budget total de l'opération*

Financement recherché : *montant total recherché*

### 2. Contexte et justification du projet

**2.1 Contexte** : *présentation de la situation de départ du projet et de ses raisons d'être*

**2.2 Problèmes à résoudre** : *description des problèmes prioritaires que le projet entend résoudre (se référer à la dernière rubrique « perspectives du centre » dans la fiche d'identification des CFAR)*

**2.3 Cadre d'intervention** : *présentation du domaine d'intervention (formation / gestion du centre/ équipements/ infrastructures), du schéma d'acteurs et des parties prenantes, de l'approche adoptée etc*

**2.4 Bénéficiaires** : *description du type et nombre de bénéficiaires ciblés par le projet*

### 3. Cadre logique du projet

Type de projet	Objectifs	Résultats attendus	Activités	Indicateurs
Gestion du centre	<u>Exposer la ou les raison (s) d'être du projet</u>	<u>Décrire les changements escomptés par la mise en œuvre du projet</u>	<u>Décrire les travaux à réaliser pour atteindre les résultats énoncés</u>  Exemples de type d'activités Elaboration et mise à jour de projet d'établissement Formation du personnel administratif Elaboration / mise à jour de manuel de procédure administrative et comptable Elaboration de business plan	
Formation			Exemples de type d'activités Réalisation d'une étude diagnostique des besoins en formation Formation du personnel en ingénierie de formation et ingénierie pédagogique Révision des curricula de formation Elaboration d'outils pédagogiques (fiches pratiques, supports de cours numériques)	
Equipements			Acquisition de matériels agricoles (tracteur, motoculteur etc)	

			<p>Achat d'intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires etc)</p> <p>Acquisition d'équipements pour les ateliers pratiques (transformations agroalimentaires, artisanaux) et les sites de démonstration</p> <p>Acquisition d'équipements pour l'internat (lits, meubles etc)</p> <p>Acquisition de matériels pour pour l'auto construction</p>	
Réhabilitation			<p>Réhabilitation des salles de cours</p> <p>Réhabilitation des infrastructures pour l'internat des apprenants (dortoirs, sanitaires, réfectoire)</p> <p>Réhabilitation des ateliers et des unités pratiques</p> <p>Réhabilitation des bâtiments administratifs</p>	
Construction			<p>Construction de bâtiments administratifs</p> <p>Extension des salles de cours</p> <p>Construction d'ateliers pratiques (hall technologique, unité de transformation agroalimentaire, ateliers artisanaux etc)</p> <p>Extension des dortoirs</p> <p>Mise en place de ferme</p>	

#### 4. Calendrier des activités

Activités	Période de réalisation
<i>Reprendre les activités citées dans le chapitre « cadre logique »</i>	<i>Indiquer la durée et la date prévisionnelle</i>

#### 5. Financement du projet

Activités	Budget total nécessaire	Autofinancement	Partenaires	Montant demandé
<b>TOTAL</b>				

#### 6. Ventilation des coûts estimés par type de projet

##### 6.1 Formation et gestion du centre

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
<b>Total</b>			

##### 6.2 Equipements

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Type d'équipement 1			

<i>Sous total 1</i>			
Type d'équipement 2			
<i>Sous total 2</i>			
Type d'équipement 3			
<i>Sous total 3</i>			
<b>Total</b>			

### 6.3 Infrastructures

Désignation	Surface (m <sup>2</sup> )	Coût estimé
<b>Total</b>		

*Annexe 3 : Convention type MAPAH et CFAR*

*Annexe 4 : Termes de référence pour le recrutement d'un bureau d'étude international*

#### Contexte et objectifs du projet :

Dans le cadre d'un projet d'appui à la formation professionnelle, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD), actée par la Convention de financement N° CTG 1207 01 V signée en juin 2017. La composante 1 du projet porte sur la structuration et l'amélioration de la formation agricole rurale et de l'insertion (composante SAFARI) et s'inscrit dans un contexte de consolidation du cadre institutionnel et de pilotage de la FAR au Togo entrepris par le Ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique (MAP), dont le Secrétariat Général est maître d'ouvrage de la composante. Ce projet SAFARI vise à contribuer au développement des filières de formation professionnelle agricole et rurale et à l'insertion des jeunes à travers la structuration, l'amélioration du dispositif de formation agricole et rurale et d'insertion.

Trois (3) objectifs spécifiques sous-tendent ce projet à savoir :

1. Améliorer l'offre de formation agricole et rurale ;
2. Contribuer à la mise en place d'un dispositif pérenne de financement de la FAR et de l'insertion / installation ;
3. Renforcer le pilotage du dispositif de FAR.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, le Ministère de l'Agriculture de la Production Animale et Halieutique (MAPAH) bénéficiaire dudit projet lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un cabinet international d'expertises techniques perlées.

### Volets du projet

Le projet est structuré autour de trois (3) volets à savoir :

- **Volet 1: Appui aux centres de formation agricole et rurale (CFAR)**
- **Volet 2: Appui institutionnel/coordination de la FAR**
- **Volet 3: Coordination du projet**

#### 2.1. Volet 1 : Appui aux Centres de Formation Agricole et Rurale (CFAR)

A travers ce volet, il s'agira de classer les quarante-sept (47) CFAR du pays (publics et privés) en trois grandes catégories en fonction de leurs niveaux de développement, et en se basant sur une typologie simplifiée indiquant pour chaque catégorie des critères d'éligibilité.

La place de chaque CFAR dans la typologie lui autorisera l'accès à des appuis différenciés du projet SAFARI, formalisés dans une convention individuelle de partenariat entre le MAPAH et le CFAR, selon le schéma présenté ci-dessous :

<b>Formes d'appui</b>	Transfert éventuel de propriété des équipements		
	Constructions		
	Mise à disposition d'équipements (tracteur, motoculteur, etc.)		
	Dotations (petits équipements, intrants, matière d'œuvre)		
	Appui en matière de gestion (fonctions administratives et comptables, gouvernance, élaboration d'un modèle économique / business plan, etc.)		
	Mise à disposition d'outils pédagogiques (fiches pratiques, etc.)		
	Formation / recyclage des formateurs		
	Appui à : - La rédaction de diagnostics (de centres, de territoires) - l'élaboration de projets d'établissement		
	<b>Frâgiles</b>		
	<b>Intermédiaires</b>		
<b>Dynamiques</b>			
<b>Catégories de CFAR</b>			

*Appuis délivrés sur la base de la signature d'une convention individuelle DFDTOPA / CFAR*

Cette approche permettra de concentrer la dépense publique sur les CFAR qui répondent de manière significative aux enjeux de politique publique, qui disposent de capacités de gestion suffisantes et dont la solidité tant financière que technique est avérée, tout en leur assurant une autonomie suffisante dans la planification de leurs investissements en lien avec leurs stratégies individuelles de développement. Ce volet s'exécutera autour des activités d'appui suivant chaque catégorie de CFAR entre autres autour de : *la fourniture de services d'appui-conseil et renforcement de capacités aux CFAR ; de la formation continue des formateurs des CFAR ; la mise à disposition d'équipements ; la réalisation d'investissements (constructions) ; la fourniture de matériaux de construction (planches, grillage, tôles...) et intrants agricoles et de formation (poussins, semences, engrais, ...) et la mise en place d'un dispositif pérenne de fourniture d'intrants et consommables auprès des CFAR.*

La classification est actuellement en cours d'élaboration, sous la responsabilité de l'unité de suivi et de coordination de SAFARI, appuyée par l'assistance technique résidentielle.

## **2.2. Volet 2 : Appui institutionnel**

Les activités prévues dans ce volet visent essentiellement, grâce à l'appui de l'Assistant Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) recruté en septembre 2018 et à la formation à distance de l'ENSA Toulouse en ingénierie de la formation et des systèmes d'emploi à destination de plusieurs cadres ministériels du MAPAH, du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) et de l'Association Professionnelle des Centre de Formation Agricole et Rurale (APCFAR), à renforcer les capacités des cadres du MAPAH, du METFP et de l'APCFAR pour la gestion du projet. Ce volet prévoit également la réalisation d'activités d'expertises/études en appui au MAP dont entre autres : *la faisabilité de la mise en place d'un réseau d'entrepreneurs de travaux agricoles et agro-alimentaire, la préfiguration d'un dispositif d'inspection pour la FAR, la révision / actualisation des référentiels de formations diplômantes FAR (diplômes de niveau CAP, Bac pro) ; la production de références technico-économiques avec une approche par systèmes de culture ; la stratégie et boîte à outils de communication sur la formation agricole et rurale, la faisabilité d'un mécanisme de garantie de crédits aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs en milieu rural ; les modalités de financement de la FAR, la contribution à la stratégie genre dans la FAR, etc.*

## **2.3. Volet 3 : Coordination de la composante SAFARI**

Les activités de ce volet permettent d'assurer la bonne exécution du projet grâce à une unité de suivi et de coordination du projet (USCP), située au sein de la DFDTOPA Une partie de la subvention est ainsi utilisée pour financer le *fonctionnement et l'équipement de l'USC), le recrutement et la prise en charge de l'ATMO ; le recrutement d'un bureau d'études par appel d'offres pour réaliser une évaluation intermédiaire du projet, et la réalisation des audits annuels du projet.*

En vue d'opérationnaliser le plus rapidement les activités du projet et en complément de l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage recrutée, il est prévu le recrutement d'un cabinet d'expertises techniques perlées accompagnant le MAPAH, via un contrat cadre d'expertise, en fournissant une prestation d'expertise internationale en ingénierie de formation agricole et rurale.

***Les présents termes de références visent donc à sélectionner un cabinet en charge de fournir les appuis techniques spécialisés détaillés ci-dessous.***

### **4.1**

#### **I- Mandat de l'expertise technique internationale (ETI) perlée**

L'ETI sera directement en charge de la mise en œuvre des activités suivantes, sous la supervision de l'unité de suivi et supervision du projet :

##### **A.1 Formation continue des formateurs des CFAR**

Cet appui concernera l'intégralité des CFAR du Togo. Il s'agira de dispenser une formation courte aux 100 formateurs des CFAR, relatives aux techniques d'animation de formations et à l'accompagnement à la formulation des projets d'insertion-installation des jeunes. Il s'agit donc de former 100 personnes des 47 CFAR sur une période de 2 mois/années en optimisant les modalités de déploiement en particulier en termes de déplacements et de périodes de l'année afin d'impacter le moins possible le bon fonctionnement des CFAR.

Cette formation inclura les modules suivants :

- L'ingénierie de formation (démarche d'élaboration de programme de formation, élaboration et révision des curricula...);
- L'ingénierie pédagogique (volumes horaires des cours, organisation du calendrier de formation...);
- Les techniques d'identification des besoins en formation continue des acteurs des filières agricoles (services, production, transformation, commercialisation...) et de construction de modules de formation continue pour adultes ;
- L'analyse et la compréhension des systèmes de culture, d'élevage et d'exploitation

**Livrables :** Modules de formation des formateurs + calendrier et modalités de déploiement des formations

### **A.2 Appui aux CFAR en matière de gestion administrative et comptable**

Cet appui concernera l'intégralité des CFAR du Togo. Il s'agira d'appuyer leurs directions dans les domaines suivants :

- Renforcement la gestion administrative et comptable du centre (mise à disposition des outils et formation à leur utilisation) ;
- Formation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'établissement, accompagné d'un suivi ponctuel si nécessaire au cours du projet ;
- Formation à l'élaboration des projets d'investissement.

**Livrables :** Outils de gestion administrative et financière, guides d'élaboration des projets d'établissement et d'investissement, + calendrier et modalités de déploiement des formations

### **A.3 Accompagnement à la production de références technico-économiques avec une approche par système de culture et d'élevage**

Il sera question d'apporter un appui méthodologique (formation-action) aux structures chargées (institutions de formation et de recherche, institutions de vulgarisation, etc.) de la production de références technico-économiques pilotes avec une approche par système de culture et d'élevage (calcul de VAB/ha, VAB/ha, Revenu agricole). Cette approche serait privilégiée par rapport à la formation par spéculation (en introduisant toutefois celle-ci), afin de raisonner à l'échelle d'une exploitation agricole dans son ensemble et de gagner en pertinence et réalisme.

Cet accompagnement, imaginé comme une formation-action, pourrait prendre la forme d'un atelier regroupant 5 à 10 cadres issus d'institutions potentiellement impliquées. Grâce à l'appui méthodologique d'experts chevronnés, ceux-ci produiraient eux-mêmes pour une ou deux zones agro-écologiques types des références permettant de caractériser la réalité économique des exploitations types de la zone (niveau de CA/marge de l'exploitation, calendriers faisant apparaître les pics de besoin de main d'œuvre, etc.). Les participants à l'atelier pourront par la suite réinvestir les compétences ainsi acquises dans leur activité quotidienne.

Public cible ? sur quelle période ? sous quel format ?

**Livrable** : Rapport sur le référentiel technico-économique proposé + fiches pratiques sur les références technico-économiques

**A.4 Révision / actualisation des curricula des diplômes agricoles (CAP et BAC professionnel agricoles).**

Il sera question de proposer des ajustements (toiletage) des référentiels de formation pour les diplômes de la FAR (niveaux CAP, BAC pro, etc.). Cette prestation consisterait à comparer les référentiels de formation togolais à ceux existant dans d'autres pays d'Afrique Sub-saharienne afin de proposer des modifications. Ce travail pourra ensuite servir aux ministères concernés pour faire évoluer les diplômes.

**Livrable** : Nouveaux référentiels de formation + Rapport sur le système de certification proposé

***L'ETI devra également réaliser les études listées ci-dessous (termes de référence spécifiques en annexe) :***

**B.1 Etude de faisabilité de la mise en place d'un réseau d'entrepreneurs de travaux agricoles et agro-alimentaire.**

L'enjeu de cette étude est de vérifier la faisabilité et, le cas échéant, formuler un projet d'aide au développement d'entreprises de services à l'agriculture (il s'agirait par exemple de TPE (très petite entreprise) disposant de tracteurs / motoculteurs et pouvant ainsi vendre des prestations aux agriculteurs alentours, de même pour les activités de petite transformation agro-alimentaire

**B.2 Etude de préfiguration d'un dispositif d'inspection pour la FAR**

L'étude permettra de définir les modalités de mise en place d'un dispositif d'inspection qui soit compétent pour la FAR, tant sur les aspects pédagogiques qu'agricoles. La question du rôle et de la place des deux ministères concernés (MAPAH et METFP) devra notamment être traitée, ainsi que les conditions dans lesquelles l'Etat peut inspecter un centre privé ne bénéficiant pas de subventions publiques. Le dispositif proposé devra résulter tant d'une analyse des dispositifs existants dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne que d'une analyse du contexte togolais de la FAR. Le rapport d'étude devra inclure un mode opératoire de mise en place du dispositif (phase projet), une description de ce dispositif post-projet, un budget projet et un budget de fonctionnement, le tout en vue d'un financement ultérieur de la mise en place dudit dispositif par un futur projet.

**B. 3 Etude de faisabilité d'un mécanisme de garantie de crédits aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs en milieu rural**

L'étude permettra d'analyser la possibilité de synergie entre le projet et le MIFA.

**B.4 Etude sur les modalités de financement de la FAR**

Cette étude permettra à la fois de produire une analyse consolidée des modèles économiques des CFAR togolais, de réaliser un benchmark des modalités de financement de la FAR dans d'autres pays,

d'identifier les pistes et modalités de financement de la FAR au Togo (ex. FNAFPP(ETAT), PTF... etc.) et de produire des recommandations à l'attention des ministères concernés.

Livrables : TDRs + Revue critique du rapport de démarrage et du rapport provisoire de chacune des études.

***Les livrables de toutes ces activités devront être soumis au CTR et au MAPAH pour validation, puis recueillir l'Avis de Non Objection de l'AFD.***

## **II- Durée de la mission de l'expert**

**La durée de la mission est 6 h/mois**

## **III- Positionnement de l'ETI**

L'ETI sera basée à Lomé, auprès de l'USCP dans les locaux du Ministère de l'Agriculture. Le projet se déroulant sur l'ensemble du territoire du Togo, de ses missions régulières sont donc à prévoir dans tout le pays.

Le contrat de l'ETI sera signé avec le Ministère. Le(s) expert(s) travailleront sous la supervision du coordonnateur de SAFARI, en collaboration avec la cellule projet et l'assistant technique résidentiel du projet.

## **IV- Profil attendu de l'expert perlé**

- ✓ Niveau universitaire minimum BAC+5 en économie, socio économie de développement, agroéconomie, agronomie ou sciences sociales ou similaires et disposer a minima d'une expérience de qualité de dix (10) années dans les volets concernés par le projet ;
- ✓ Maîtrise parfaite de la production de références technico-économiques avec une approche par système de culture et d'élevage ;
- ✓ Maîtrise parfaite de la langue française
- ✓ Expérience avérée de consultance en appui à la maîtrise d'ouvrage sur des projets similaires de développement économique et social en Afrique ou dans la sous-région;
- ✓ Connaissance / Expérience en développement agricole, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, formation agricole et rurale et/ou appui à l'insertion professionnelle;
- ✓ Connaissance des procédures des bailleurs de fonds et si possible de l'AFD (réaliser au moins 3 missions sous financement bailleurs);
- ✓ Excellentes compétences informatiques (Pack Office, Internet, logiciel(s) de gestion de projet).

## **V- Livrable de la mission**

Les principaux livrables attendus de l'ETI seront :

- les modules de formation continue des formateurs avec le calendrier et les modalités de déploiement des formations

- les outils de gestion administrative et financière, les guides d'élaboration des projets d'établissement et d'investissement, avec le calendrier et les modalités de déploiement des formations
- un rapport sur le référentiel technico-économique proposé et des fiches pratiques sur les références technico-économiques
- les nouveaux référentiels de formation et un rapport sur la proposition de nouveau système de certification
- le schéma du dispositif d'inspection de la FAR
- le dispositif de mise en relation entre le MIFA et les sortants des CFARs

En plus des livrables listés précédemment pour chaque activité, l'ETI devra fournir des **rapports d'activités seront produits après chaque mission**, récapitulant la répartition du temps de travail de l'expert pendant la période écoulée et mentionnant les problèmes rencontrés et les recommandations. Ces rapports comporteront en annexes les documents produits pendant la période.

#### **VI- Moyens logistiques**

Le Ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, via la cellule du projet mettra à la disposition de l'ETI un bureau temporaire.

Ses frais de missions effectuées à l'intérieur ou à l'extérieur du Togo, ainsi que ses frais de communication (téléphone, internet), consommables, déplacement seront pris en charge sur le Projet dans le cadre du contrat de prestation.

Les frais de mission (per diem, prise en charge hébergement en transport) seront calculés sur la base des indemnités officielles pour le personnel du MAP, dont la grille est annexée aux présents TDRs.